



A 21 ans pension alimentaire doit elle être versée

Par **JoéLandry**, le **15/07/2021** à **11:58**

Bonjour, Ma fille âgée de 21 ans n'est plus scolarisée et vit encore chez moi (mère) alors qu'elle n'a pas de travail est -il normal que mon ex mari ne donne plus la pension pour ma fille ?

Par **fabrice58**, le **15/07/2021** à **12:10**

Bonjour

votre fille est descolarisée et sans travail.

En cherche t elle ? Est-elle inscrite au POLE EMPLOI ?

Cordialement

Par **youris**, le **15/07/2021** à **13:06**

bonjour,

cette pension a-t-elle été décidée par le JAF, si oui qu'indique-t-elle exactement ?

Le versement d'une pension alimentaire ne s'arrête pas à la majorité de l'enfant mais l'enfant majeur doit prouver que, soit il poursuit des études ou soit qu'il recherche un emploi.

salutations